Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2026.09.21 13:47:03 +02'00'

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 21/09/2026
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q13-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION REVE/14-09-2026/Q13

Date de convocation : 8 septembre 2026

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX Sandrine, M. BONIFACE Didier, Mme THUILLEZ Martine, M. RIQUET Alain, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, Adjoints au Maire ; M. CHMIELEWSKI Dominique, Mme DRON Francine, M. MARIN Yves, Mme LECOU Karine, Mme LEMAIRE Maria, M. DECALION Ismaël, Mme DEMADE Betty, Mme LESECQUE Aurélia, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DHAUSSY Bérangère, M. BAUDOUX Aurélien, Mme FROMONT Virginie, M. DHAUSSY Brandon, M. COLLIN Denis Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :
M. DEVIENNE Marc : procuration à M. CHMIELEWSKI Dominique
M. CATENNE Patrice : procuration à Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie
Mme NAVEZ Patricia : procuration à M. POULAIN Bernard
M. LEFEBVRE Jérôme : procuration à Mme DRON Francine
Mme DENIZON Violenne : procuration à Mme MATON Audrey
Mme DISDIER Mélanie : procuration à M. DHAUSSY Brandon
Mme LEFEBVRE Brigitte : procuration à M. COLLIN Denis

Membre absent :
Mme CHATELAIN Nathalie

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES – FIXATION DE LA LISTE DES « DIMANCHES DU MAIRE » ANNÉE 2027 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Sandrine TRIOUX, Adjointe au Maire expose :

Pour mémoire, la Loi en faveur de la croissance et de l'activité dite « Loi Macron » du 06 août 2015 permet désormais aux maires de désigner douze dimanches par an où les commerces de détail pourront ouvrir dans leurs communes (Article L 257 III de la Loi).

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q13-DE

Cette loi stipule que la liste des « Dimanches du Maire » doit être établie pour l'année suivante avant le 31 décembre et, à partir du sixième dimanche, l'avis conforme du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dont notre commune est membre, doit être requis.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire, après avis favorable du Conseil Municipal et consultation des commerçants, de Madame la Présidente de l'Office du Commerce Caudrésien et de Madame la Présidente de l'UCAC avait fixé à 12 les « Dimanches du Maire » depuis 2018.

Après consultation des présidentes de l'Office du Commerce Caudrésien (OCC) et de l'Union des Commerçants et Artisans de Caudry (UCAC), il est proposé de maintenir à douze le nombre de « Dimanches du Maire » pour l'année 2027 et d'autoriser l'ouverture :

- des commerces les dimanches :

- 10 et 17 janvier 2027	(soldes d'hiver)
- 30 mai 2027	(Fête des mères)
- 27 juin 2027	(1er dimanche de soldes d'été)
- 04 juillet 2027	(2e dimanche de soldes)
- 29 août 2027	(rentrée scolaire)
- 05 septembre 2027	(rentrée scolaire)
- 28 novembre 2027	(Black Friday et fêtes de fin d'année)
- 05, 12, 19 et 26 décembre 2027	(fêtes de fin d'année)

- des concessionnaires les dimanches :

- 17 janvier 2027	(portes ouvertes nationales)
- 14 mars 2027	(portes ouvertes nationales)
- 13 juin 2027	(portes ouvertes nationales)
- 12 septembre 2027	(portes ouvertes nationales)
- 10 octobre 2027	(portes ouvertes nationales)

Bien entendu, cette dérogation est accordée sous réserve du respect des modalités de rémunération et de récupération du personnel telles que précisées par le Code du Travail.

Ceci étant exposé, Madame TRIOUX invite le Conseil à émettre un avis favorable à cette proposition.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Aurélien BAUDOUX

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
18 SEP. 2026

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL140926_Q13**
Objet :	**Ouverture dominicale des commerces ? Fixation de la liste des « Dimanches du Maire » - Année 2027 ? Avis du Conseil Municipal**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-14 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	6.4 - Autres actes reglementaires
Identifiant unique :	059-215901398-20260914-DEL140926_Q13-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20260914-DEL140926_Q13-DE-1-1_0.xml	text/xml	953 o
Document principal (Délibération) Nom original : DELIB_140926_Q13.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20260914-DEL140926_Q13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	817.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 septembre 2026 à 16h01min05s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 septembre 2026 à 16h01min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 septembre 2026 à 16h01min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 septembre 2026 à 16h01min25s	Reçu par le MI le 2026-09-18